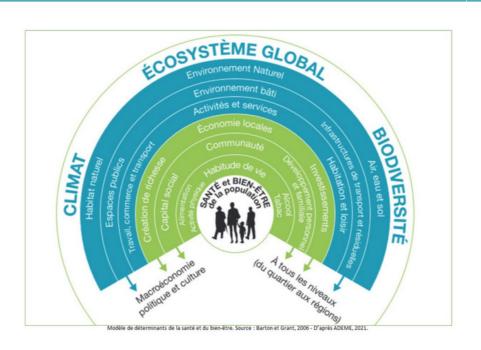


Formation en Santé Environnement Et vous, vous en êtes où ?



Formation - Information - Sensibilisation des professionnels et acteurs de santé à la Santé Environnement

Quelles attentes et quels besoins?

Résultats complets

Sommaire

éthodologie de l'enquête

P.3

nterprétation et enseignements

P.9

ésultats complets

P.15

Une brève présentation

P.15

Enjeux de santé environnement et vous

P.17

Accès à la formation

P.19



éthodologie de l'enquête Matériel & méthode

Etude quantitative portant sur les professionnels de la santé en France.



Public cible

Professionnels de la santé

- professions de santé médicaux et auxiliaires médicaux,
- professions de soins, de rééducation, médico-techniques et métiers de l'appareillage –
- professions de la santé parmi lesquels, cadres de santé, vétérinaires, professionnels de la santé publique.



Le formulaire a été créé sur la plateforme Framaforms, hébergé par Framasoft, une association française à but non lucratif.

Le questionnaire compte 14 questions (Q) et 2 questions complémentaires proposées pour apporter des précisions et la possibilité de laisser un commentaire libre.

Il est composé de 3 parties :

- « Une brève présentation » Questions 1 à 5 Recueil des informations démographiques et professionnelles généralistes
- « Enjeux de santé environnement et vous » Q 6 à 10 Niveau de sensibilisation et préoccupation des professionnels de santé face aux enjeux globaux en santé environnement, recueil de leur avis quant à la nécessité d'être formé à ces thématiques et de s'engager
- « Accès à la formation » Q 11 à 14 Réalité observée de l'opportunité d'accéder à des actions ou modules de formation en cursus initial et continu, recueil de leur avis concernant le format et les outils semblant les plus adaptés à leur contexte pour développer l'accès à l'information et la formation

Les réponses ont été collectées de manière anonyme.



La diffusion du formulaire a été réalisée via



- La mailing-list de l'ASEF qui compte 5600 inscrits,
- Un répertoire réalisé pour l'occasion des adresses mail des
- Unions régionales de professionnels de santé (URPS) à noter que toutes n'ont pas d'adresse mail publique. Elles représentent les masseurs-kinésithérapeutes, pharmaciens. infirmiers. pédicures-podologues, orthoptistes, chirurgiens-dentistes, sages-femmes et biologistes libéraux;
- Conseils de l'ordre nationaux représentant les professions de médecins, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes, pédicurespodologues, masseurs-kinésithérapeutes (le Conseil de l'Ordre des pharmaciens n'a pas été contacté, faute d'accès à son adresse mail) et ayant notamment pour mission de contribuer à promouvoir la santé publique et la qualité des soins ou encore de veiller à la compétence des professionnels de santé en proposant notamment les orientations prioritaires de développement professionnel continu (dpc) selon le Code de la santé publique;
- Conseil de l'Ordre national des vétérinaires
- 45 communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).[1] Par leur nature interdisciplinaire et leurs missions d'améliorer l'accès aux soins des usagers sur les territoires, d'initier des actions territoriales de prévention et de promotion de la santé en fonction des besoins du territoire ou encore de participer à la réponse aux crises sanitaires par un plan d'action adapté, ces structures semblaient être tournées vers les enjeux de santé environnement.
- Plusieurs personnalités reconnues dans l'écosystème de santé environnement en France,
- Les réseaux sociaux via les pages Linkedin et Facebook de l'ASEF et de tous les professionnels et organisations qui ont choisi de relayer cette enquête au sein de leur réseau.



Remerciements

L'ASEF tient à **remercier particulièrement** celles et ceux qui ont ouvertement manifesté leur intérêt pour la démarche, à titre individuel ou professionnel, et notamment, les organisations suivantes :

- Société francophone de santé environnement (SFSE)
- Projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES)
- Collectif « Je suis infirmière puéricultrice »
- URPS des médecins libéraux de Provence-Alpes Côte d'Azur
- Collectif Santé en danger (SED) et le groupe de travail « Soignants ou pas et écoresponsables »
- Collectif écoresponsabilité en santé (CERES)
- Réseau Isée Île-de-France SantÉ Environnement

Discussion

Le **mode de diffusion** du questionnaire est discutable. En effet, un biais important existe du fait de sa diffusion libre via différentes médias. Le nombre de professionnels atteints n'est pas chiffrable et la **représentativité** au sein de chaque secteur d'activité n'est pas évaluable.



Le nombre de participants est suffisant pour réaliser une interprétation des résultats. Il est cependant **très faible par rapport aux 2,5 millions de personnes** qui gravitent autour du secteur économique de la santé en France. Comme précisé plus avant, le choix de répondre ou non au questionnaire étant libre, il existe un biais évident lié au mode de **recrutement des répondants**. Par nature, les personnes intéressées par le sujet annoncé auront été plus enclines à compléter le questionnaire et à partager leur avis et besoins.



L'enquête a été créée et coordonnée par le Dr Alice Baras, membre de l'ASEF, avec l'aide de Me Nastassja Wielgus, chargée de mission de l'ASEF.

L'ASEF remercie le Dr Marine Sarfati pour son soutien précieux à la réalisation et à l'interprétation de cette enquête.



Merci aux 641 professionnels du système de santé français qui ont pris le temps de participer à cette enquête!



nterprétation et enseignements

Merci aux 641 professionnels du système de santé français qui ont pris le temps de participer à cette enquête!

Le nombre de participants est suffisant pour réaliser une interprétation des résultats. Il est cependant très faible par rapport aux 2,5 millions de personnes qui gravitent autour du secteur économique de la santé en France. Comme précisé plus avant, le choix de répondre ou non au questionnaire étant libre, il existe un biais évident lié au mode de recrutement des répondants. Par nature, les personnes intéressées par le sujet annoncé auront été plus enclines à compléter le questionnaire et à partager leur avis et besoins.

Les **professionnels du secteur hospitalier et médico-social (44 %) ont été les plus nombreux à répondre** contre 40 % pour les professionnels de la santé de ville ou acteurs de soins primaires. 16 % exercent en institutions, agences ou institutions de veille ou formation en santé.

Les professions de santé les plus représentées sont **les médecins** (27 %) suivis des **infirmiers et infirmières puéricultrices** (18 %), puis les **sages-femmes et maïeuticiens** (11 %) et les **pharmaciens** (9 %). Certaines professions de santé sont très peu représentées.

Des professionnels inquiets face aux enjeux

91 % des répondants confient qu'ils sont assez à très préoccupés par les conséquences des enjeux environnementaux locaux ou globaux sur la santé physique et/ou mentale des individus. Ce pourcentage est certes important mais on peut noter que ce résultat signifie également que 9 % des répondants ne sont peu ou pas du tout préoccupés par ces conséquences sur la santé humaine voire affirment ne pas y penser.

Les préoccupations liées aux phénomènes environnementaux diffèrent selon que l'on demande aux répondants de considérer leurs conséquences sanitaires à l'échelle de la santé française ou à l'échelle mondiale d'ici à la fin du 21e siècle. Leurs impacts sont ainsi estimés être relativement moins importants sur le territoire français. A l'échelle mondiale, toute proportion gardée, la pollution chimique arrive en tête des facteurs écologiques proposés comme ayant un impact important à majeur sur la santé (90 % à l'échelle mondiale vs 86 % pour la France), suivie, du changement climatique à valeur égale aux difficultés d'accès à l'eau (86 %) puis de la chute de la biodiversité (84 %). En revanche à l'échelle de la France, c'est le changement climatique (73 %) puis la chute de la biodiversité (71 %) qui sont avancés.



Une conscience professionnelle affirmée pour faire face aux défis sanitaires et écologiques

Le verbe « doit » ou « devrait » employé dans l'intitulé de la neuvième question renvoie explicitement à la notion de devoir. 9 professionnels sur 10, en moyenne, ayant répondu à l'enquête reconnaissent ce devoir. Ils sont pour la très grande majorité d'entre eux plutôt à complétement d'accord avec la nécessité d'être formé aux enjeux de santé environnement globaux (88 %). La quasi-totalité des répondants estiment que la formation est nécessaire pour répondre aux conséquences sanitaires directes et indirectes que les changements environnementaux entrainent (94 %) et pour faire bénéficier aux patients des opportunités que la santé environnementale offre via une prise en charge globale de leur santé (95 %).

90 % des professionnels interrogés affirment qu'ils ont un rôle à jouer dans la maîtrise de l'impact environnemental des activités de santé en étant exemplaires et en intégrant des actions écoresponsables telles que les économies d'énergie, la mobilité douce, les achats responsables, la déprescription ou encore la réduction des déchets.

Un autre rôle est reconnu par ceux-ci. Ils sont 90 % à être d'accord avec le fait que le professionnel de santé doit participer à la sensibilisation du grand public au fait que le système de santé est aujourd'hui face à un double enjeu : l'impact qu'un environnement dégradé peut avoir sur la santé et l'impact des activités de santé sur l'équilibre des écosystèmes.

Seuls 41 % des répondants estiment que les patients sont de plus en plus conscients de l'importance de l'environnement sur leur santé. Ceci ne reflète pas les résultats publiés dans le baromètre santé environnement de la Fondation de la Mutuelle familiale.[2] Selon ceux-ci, le niveau de conscience des français est bien plus important : 89 % pensent que **l'impact** de l'environnement sur la santé est évident. L'hypothèse avancée pour expliquer cette perception erronée est l'effet de halo. Cette tendance naturelle ou biais cognitif, décrite comme le fait répandu de ne « voir » que ce que l'on veut voir, peut impacter la perception que nous avons des individus qui nous entourent et de leurs opinions.[3]

Un accès à la formation insuffisant en formation initiale et continue

75 % des professionnels ayant répondu à l'enquête estiment qu'ils ne sont pas bien formés et informés des enjeux de santé environnement et ne pas savoir maîtriser les risques en lien pour les patients.



Formation initiale

Dans les faits, **89 % des professionnels en activité** (chiffre obtenu en ôtant les étudiants actuels parmi les répondants) affirment **ne pas avoir bénéficié d'un enseignement** sur les enjeux environnementaux lors de leur **formation initiale**.

Pour ceux qui ont été formés (ce qui ne représente que 11 % sur l'ensemble des répondants), la thématique la plus enseignée est la santé et/ou médecine environnementale* à 64 %. La thématique santé/climat a été enseignée à 18 % des bénéficiaires d'un enseignement, soit 3 % de la totalité des répondants. Le risque chimique et pollution des milieux, qui est estimé comme le facteur environnemental le plus impactant sur la santé humaine selon les répondants, a été enseignée à 10 % d'entre eux. Enfin, seuls 4 % de l'ensemble des professionnels ont été formés à l'écoresponsabilité en santé et moins de 1 % aux enjeux liés à l'éco-anxiété.

L'éco-anxiété désigne les troubles anxieux ou les émotions ressenties face aux changements et aux dérèglements climatiques ainsi qu'aux catastrophes écologiques et à la dégradation des milieux de vie. Cette émotion n'est pas une pathologie mentale, elle relève même plutôt de la rationalité dans un monde qui ne l'est pas, mais peut entraîner une souffrance majeure.[4] Etre formé à la reconnaître et à y répondre est une nécessité.[5]

Ces résultats mettent en lumière la très faible intégration des enjeux environnementaux y compris en formation initiale (16,8 % des répondants ont bénéficié d'un enseignement sur les enjeux environnementaux). Ils font écho à l'étude menée en 2021 par le Dr M. Sarfati dans le cadre du rapport du think tank *The Shift Project* dédié à la décarbonation du système de santé.[6] 3300 étudiants en santé ont été interrogés. Seuls 21 % ont bénéficié d'un enseignement sur les enjeux environnementaux/ climatiques au cours de leur cursus. Le volume d'enseignement en santé environnement représente 0,4 % du volume horaire total d'enseignement dans les écoles et facultés de santé.

Formation continue

ASSOCIATION

SANTÉ ENVIRONNEMENT

Concernant la formation continue, en tenant compte de l'intérêt affirmé de la très grande majorité des répondants et de la reconnaissance du rôle qu'ils ont à jouer face aux enjeux en santé environnement, on observe qu'une part relativement faible des répondants a suivi une formation continue en lien avec ces enjeux (36 %). C'est également la thématique santé et/ou médecine environnementale qui a été le plus souvent suivie, par 88 % des professionnels ayant suivi une formation continue soit 32 % de la totalité des répondants, le plus souvent via 1 à ½ journée de formation en format synchrone, c'est-à-dire en direct avec le formateur en présentiel ou à distance. C'est ce format qui a le plus souvent bénéficié aux formés.

La **médecine environnementale** se pratique à l'échelle individuelle. Elle se définit par la prise en charge diagnostique et thérapeutique des malades atteints de pathologies dont l'origine est environnementale.

- [4] Desbiolles A., L'éco-anxiété, Éditions Fayard, 2020.
- [5] Pihkala P., Eco-Anxiety and Environmental Education. Sustainability. 2020. 12(23):10149
- [6] The Shift Project. Décarboner la santé pour soigner durablement. Rapport final. 2021.

^{*} La santé environnementale a été définie par l'OMS comme comprenant « les aspects de la santé humaine, y compris la qualité de la vie, qui sont déterminés par les facteurs physiques, chimiques, biologiques, sociaux, psychosociaux et esthétiques de notre environnement. Elle concerne également la politique et les pratiques de gestion, de résorption, de contrôle et de prévention des facteurs environnementaux susceptibles d'affecter la santé des générations actuelles et futures ». Cette discipline relève de la sphère publique.

Un intérêt et un besoin d'accès à la formation continue clairement exprimés

17 thématiques ont été proposées dans le cadre de la question sur le besoin en formation continue. En moyenne, les ¾ des participants à l'enquête répondent être intéressés à très intéressés par l'opportunité de bénéficier de chacune. Les thématiques les plus plébiscitées (à 80 %) traduisent une demande de montée en compétences sur l'adaptation des pratiques professionnelles aux changements environnementaux, climat et santé, messages et outils de prévention et promotion de la santé, alimentation ultratransformée et santé. 79 % sont également intéressés à très intéressés pour monter en compétence sur l'intégration de la démarche écoresponsable en structure de santé, répondre aux risques sanitaires et écologiques des produits de santé (dont médicaments, dispositifs médicaux, cosmétiques), et aux risques microbiologiques et chimiques liés à l'alimentation/l'eau. L'intérêt des répondants portent également sur les enjeux liés à la perte de la biodiversité et le développement des pandémies (78 %).

Parmi les formats de formation proposés, c'est le **format en ligne** (MOOC acronyme de « Massive Open Online Course » ou e-learning) qui semble "*le plutôt à particulièrement adapté*" (72 %) aux répondants. Le suivi de **formation en présentiel** est également plébiscité puisque la **formation courte d'1 à ½ journée** est adaptée au contexte de 64 % d'entre eux et les conférences en présentiel à 66 %. A noter que plus de la moitié des répondants trouvent également adaptés le suivi d'une **formation diplômante** ou l'accès à des **fiches pratiques et plaquettes d'information**.

<u>Cette enquête permet de mettre en lumière plusieurs freins et leviers</u> <u>à actionner d'urgence</u>

>> La mesure des défis climatiques écologiques et sanitaires face auxquels nous sommes, doit être prise.

Si l'on considère la connaissance des enjeux de santé planétaire et communautaire et des solutions d'adaptation et d'atténuation systémiques et locales à intégrer au sein des structures de santé et des territoires, comme un levier majeur de la transformation à opérer pour parvenir à y faire face, les résultats de l'enquête sont alarmants. Le niveau d'accès actuel à la formation des acteurs de santé à ces sujets, particulièrement faible, est un frein majeur.

De plus, le **nombre très faible de répondants** par rapport au potentiel sollicité via les différents réseaux de diffusion de l'enquête, tout comme **le peu de relais observé de la part des institutions pour cette enquête** menée par une association qui n'avait d'autre objectif que de servir le plaidoyer à la nécessité de former, informer, sensibiliser les professionnels de santé (tel qu'il est objectivé dans le 4ème Plan national de santé environnement (PNSE4)) posent question.[7] Ils peuvent être interprétés comme un **manque d'intérêt, d'ambition, de réalisme face à l'urgence** soulevée par la thématique et ses enjeux alors que c'est un enjeu de santé publique majeur.



[7] Ministère de la transition écologique et solidaire, Ministère de la santé et des solidarités. Plan national santé environnement – PNSE 4 2021-2025.

Pour rappel, l'humanité fait face à des bouleversements environnementaux sans précédent au cours de son évolution : dérèglement climatique, pollution des milieux, destruction des écosystèmes et effondrement de la biodiversité, accès appauvri aux ressources dont l'eau potable. Ces bouleversements se répercutent déjà sur la santé et remettent en cause les acquis sanitaires des dernières décennies. On assiste à une épidémie mondiale de maladies chroniques, selon les termes de l'organisation mondiale de la santé (OMS), l'émergence de nouvelles maladies infectieuses, les pandémies, dont le Covid-19 n'est qu'une parmi d'autres, ou encore à l'exacerbation des pathologies mentales et des conflits socio-économiques. Les résultats des études actuelles et les projections réalisées par les scientifiques sur ces différents enjeux sont sans équivoque. Les conséquences de ces changements environnementaux globaux causés par le système « moderne » de productivisme et extractivisme compromettent les conditions de vie et de bien-être qui ont permis à l'humanité de se développer jusqu'alors.

La dégradation des écosystèmes de notre planète est un danger immédiat pour la santé. Il n'est pas possible de protéger la santé humaine sans changer de cap. Le dérèglement climatique est identifié depuis 2009 comme la plus grande menace mondiale pour la santé publique au 21ème siècle.[8] Les scientifiques de la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) observe les conditions d'une sixième extinction de masse.[9] La cinquième était celle à l'origine de la disparition des dinosaures au crétacé. Face aux défis écologiques et sanitaires actuels, une réelle transition, voire une transformation, doit s'opérer au sein de tous les secteurs économiques et a fortiori dans le secteur de la santé.

Pour les acteurs de santé, l'enjeu est double car le système sanitaire participe lui-même aux émissions de gaz à effet de serre (de l'ordre de 4,6 à 8 % des émissions nationales selon les rapports du réseau international *Health Care Without Harm* [10] et du think tank *The Shift Project* [6]) et à la pollution des milieux notamment par les rejets médicamenteux, l'internationalisation des chaines de production des produits de santé, un système de santé médecine dépendante des énergies fossiles (difficile d'imaginer à quoi ressemblerait un bloc opératoire sans pétrochimie) ou encore en étant le deuxième secteur producteur de déchets après l'alimentaire.



>> Focus sur le Développement Professionnel Continu

L'obligation triennale de **formation continue** qui concerne l'ensemble des professionnels de santé ou Développement Professionnel Continu (DPC) est **un soutien incontournable** pour l'accès et le développement des formations en santé environnement.

Depuis 2015, la santé environnement est inscrite comme une des 256 **orientations nationales prioritaires** du DPC définies par arrêté ministériel. Cette priorité a été reconduite en 2019 au niveau national et jusqu'à fin 2022, via l'orientation n°6 portant sur la « prévention et prise en compte des pathologies imputables à l'environnement (saturnisme, mésothéliome, intoxication par le CO...) et des facteurs environnementaux pouvant avoir un impact sur la santé (pollution de l'air intérieur et extérieur, perturbateurs endocriniens, changements climatiques, champs électromagnétiques et électrosensibilité...) ». [11] **Cette orientation n'est pas inscrite de manière définitive et pérenne** alors qu'il paraît indispensable qu'elle y soit de manière définitive.

Les orientations pour la période 2023-2025 ont été publiées au J.O. le 9 septembre 2022 [12], la thématique est reprise au sein de l'orientation prioritaire n°20 portant sur l'« **appréhension des enjeux liés à la santé environnementale** ».

D'une part, **toutes les professions de santé ne sont pas visées** par cette orientation et son objet est plutôt de l'ordre de l'adaptation que de l'atténuation et de la promotion de la santé environnementale. L'orientation portant sur le concept **One health/ Une seule santé** vise uniquement les médecins de santé publique.

D'autre part, ce sont bien des formations sur l'ensemble des risques et des facteurs environnementaux qui doivent être proposées, qu'ils soient envisagés dans leurs conséquences locales, régionales, nationales ou planétaires, sur les pathologies qui leurs sont imputables et bien sûr sur les solutions et outils nécessaires aux praticiens. Les objectifs de formation doivent intégrer une vision systémique et pluridisciplinaire. Cette approche systémique soutient la prise en charge et l'accompagnement des patients, la prévention et leur participation active à promouvoir la santé des individus.

Au-delà de la santé environnement, plusieurs orientations ou disciplines devraient être mentionnées afin de ne pas risquer de limiter les formations en lien à la gestion des risques professionnels ou locaux. Parmi celles-ci doivent figurer (liste non exhaustive) : santé environnementale, médecine environnementale, écosanté, écologie sociale, santé communautaire, one health/une seule santé, santé planétaire, santé durable, écoprescription (en complément notamment de l'orientation actuelle n°31 : Bon usage des médicaments), sobriété numérique en télémédecine, écoresponsabilité en santé ou encore développement durable (ou soutenable) en santé** [13] [14].

ASSOCIATION Santé Environnement

^[11] République française. <u>Arrêté du 31 juillet 2019 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2020 à 2022.</u>

^[12] Journal Officiel. <u>Arrêté du 7 septembre 2022 définissant les orientations pluriannuelles prioritaires de développement professionnel continu pour les années 2023 à 2025</u>

^{**} Le développement durable présente ses limites en étant dans sa définition trop souvent assimilé à un « business as usual », il est pour certains un concept aujourd'hui essoufflé, taxable d'avoir pour ambition une durabilité faible et non équitable vis-à-

vis des générations futures notamment. Il reste néanmoins un terme évocateur de la nécessité de s'engager dans une dynamique écologiquement viable et socialement équitable par le grand public et le monde politique. Il est en lien avec les 17 Objectifs de développement durable (ODD) et la mise en œuvre de l'Agenda 2030, feuille de route internationale et de la transition écologique et sociale

^[13] Collectif FORTES, Manuel de la grande transition, Les liens qui libèrent, 2020.

>> Les autres organismes de prise en charge et les institutions publiques doivent également être force de proposition sur ces thématiques

Le DPC n'est bien sûr pas le seul appui au développement de la formation continue en santé environnement, les autres organismes de prise en charge des formations professionnelles, tels que les **organismes de compétence**, OPCO EP, FIF-PL, FAF-PM, les formations qualifiantes du compte personnel de formation (CPF) doivent également intégrer les considérations environnementales au sein de leurs thèmes prioritaires.

On observe d'ores et déjà la conception et l'accès à des actions de formation en santé environnement soutenues financièrement par les **institutions nationales ou régionales**. Il s'agit par exemple du module de formation en ligne « Perturbateurs endocriniens et risque chimique autour de la périnatalité et l'enfance : les outils pour comprendre et agir » délivré par l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. L'inscription est gratuite mais elle n'est pas accessible dans le fond ou la forme à l'ensemble des acteurs de santé. Deux sessions ont déjà été organisées, en 2020 et 2021, et ont permis de former 170 professionnels de santé en France. Ceci est encourageant mais encore insuffisant par rapport aux objectifs de la 2ème **stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens**. L'ambition affichée pour assurer une prévention des risques face à ces perturbateurs hormonaux est de former l'ensemble des professionnels de santé soit plus d'un million de personnes***.

La 1ère session d'un « MOOC santé environnementale », conçu et animé par l'Université de Bordeaux et le soutien notamment de l'ARS et des URPS Nouvelle Aquitaine, sera librement accessible d'octobre 2022 à avril 2023 pour l'ensemble des professionnels de santé. Les objectifs pédagogiques ciblent la prévention en santé environnementale mais ne semblent pas intégrer d'objectifs de durabilité en santé ou les enjeux de santé planétaire.

L'accès aux formations déjà disponibles doit être soutenu. Un **répertoire national mis à jour périodiquement des offres de formations**, qu'elles soient privées ou publiques, serait bienvenu. Ce travail a été réalisé en 2020 dans le cadre d'un mémoire de Certificat d'études universitaires (CEU) Santé environnementale en périnatalité par le Dr C. Soussan alors interne en médecine générale.[15] Un <u>mémorandum sur les formations en santé durable</u> est également disponible en ligne.

Concernant la formation initiale, plusieurs Unités d'Enseignement (UE) optionnelles ont été créées en France dans les facultés de médecine (liste non exhaustive) :

- « Santé Environnementale » à la faculté Lyon Est
- « Enjeux énergie climat santé » à la faculté de Dijon
- « Enjeux climat santé » à la faculté Paris Cité
- « Médecine Environnementale » à la faculté de Strasbourg

Plusieurs enseignements de médecine et santé environnementale ont également lieu à la faculté de Poitiers.



13

Mémoire de CEU Santé environnementale en périnatalité, Aix Marseille université.

L'ASEF soutient le développement de ces formations via notamment la conception et le développement de sensibilisations One Health et sa participation à la création de l'Alliance Santé et biodiversité****. Ses objectifs sont notamment de vulgariser les liens entre santé et biodiversité, de proposer un projet de loi « une seule santé », destiné à traduire concrètement le droit constitutionnel de « vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé ».

Des initiatives pour transformer les stratégies d'adaptation et d'atténuation en actions de terrain au cœur des pratiques ont déjà vu le jour. Des projets en lien sont notamment portés par les organisations professionnelles telles que le Collège de la Médecine Générale au sein de son groupe de travail « santé planétaire ».[16] Un guide sur la démarche écoresponsable en cabinet de santé à destination des acteurs de santé de ville a été publié en 2021 aux presses de l'EHESP.[17] La démarche de **développement** durable en établissement de santé a été initiée il y a plusieurs années par le Comité du développement durable en santé et le groupe développement durable de la Société française des anesthésistes réanimateurs (SFAR).[18] Ses membres sont à l'origine de plusieurs publications et d'autres sociétés savantes et un Collectif Ecoresponsabilité en santé (CERES) s'emparent également à présent du sujet. Le C.H.U de Bordeaux grâce à l'engagement de ses équipes de santé a récemment créé et proposé un guide des Unités durables pour faciliter l'intégration de ces stratégies en établissements de santé.[19] Des associations ayant à cœur d'agir de manière systémique se créent telle que l'Alliance santé planétaire, avec une approche interdisciplinaire et équitable.

Ces initiatives propres à soutenir la maîtrise de l'impact environnemental des pratiques restent **le fait d'initiatives "locales"** et étonnamment peu soutenues ou de manière non homogène par les pouvoirs et institutions politiques malgré une demande grandissante de la part des professionnels de santé eux-mêmes et bien sûr une nécessité de santé publique. Haute autorité de santé (HAS), Direction générale de la santé (DGS), Direction générale de l'offre de soins (DGOS), Agences régionales de santé (ARS), URPS, Conseils de l'Ordre, CPTS, organisations et fédérations d'acteurs de santé doivent s'emparer du sujet et offrir l'opportunité à ces derniers de savoir les enjeux et les conséquences sur la santé humaine et la santé du vivant pour pouvoir agir accompagner la transformation écologique et sociale. Nous en sommes tous acteurs.

Discussion Les opinions et besoins révélés dans cette enquête ne représentent que les points de vue d'un **petit échantillon de professionnels de la santé** en France. Un recueil plus large sur un panel plus représentatif du système de santé national devrait être fait. Les points de vue analysés placent la formation et l'accès à des outils intégrés promoteurs de santé environnementale et planétaire comme des leviers majeurs pour aider les patients et communautés à relever les défis actuels et à venir posés à la santé humaine, à la santé du vivant et à celle des générations futures.

**** Fruit d'une collaboration entre de nombreuses organisations et personnalités qualifiées dont la Fondation pour la recherche sur la biodiversité (FRB), France Nature Environnement (FNE), Humanité et biodiversité (HB), la Fédération des

Syndicats vétérinaires de France (FSVF), la société française du droit de l'environnement (SFDE), le comité français de l'UICN, la Société francophone Santé environnement (SFSE), l'ASEF.

[17] Guide du cabinet de santé écoresponsable. Presses EHESP, 2021.

[18] SFAR. Fiches SFAR Green.

ASSOCIATION

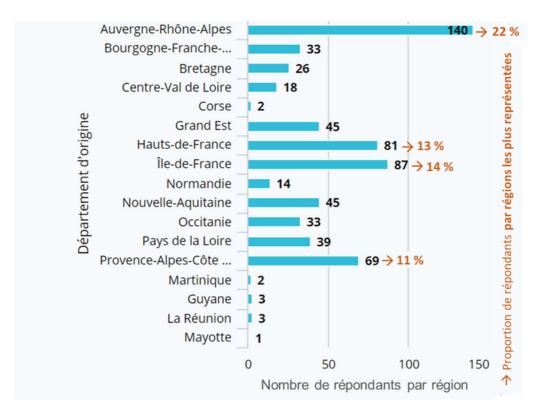
SANTÉ ENVIRONNEMENT

[19] Guide des « Unités durables ». C.H.U Bordeaux. 2022.

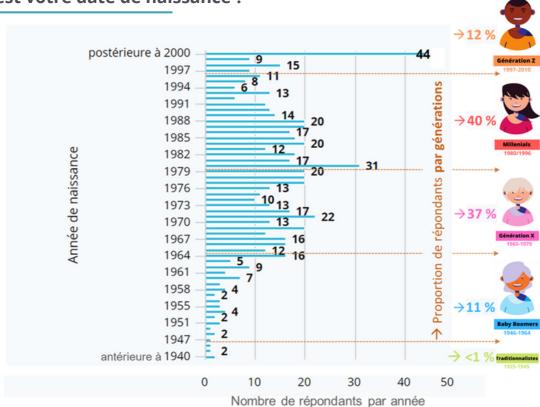


Une brève présentation

1- Vous exercez au sein de la région?



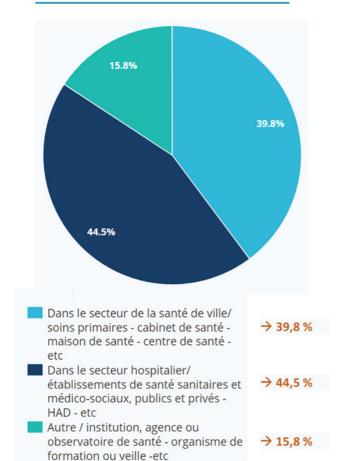
2- Quelle est votre date de naissance?

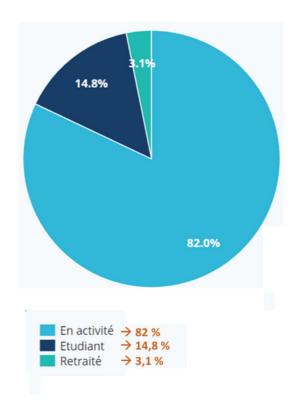




3- Votre activité principale se déroule

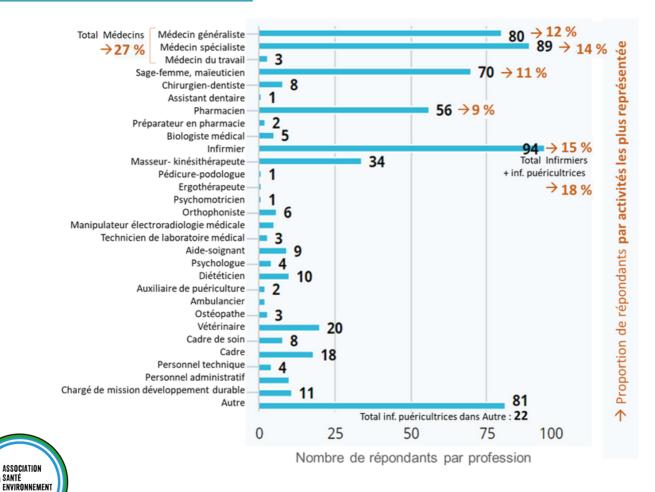
4- Vous êtes





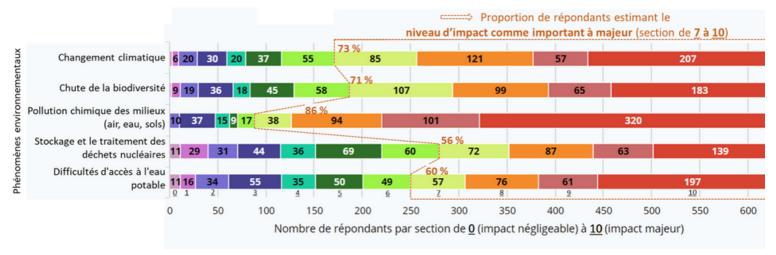
5- Vous exercez en tant que?

ASSOCIATION

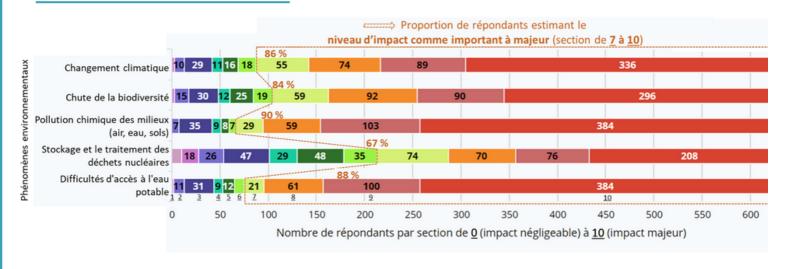


Enjeux de santé environnement et vous

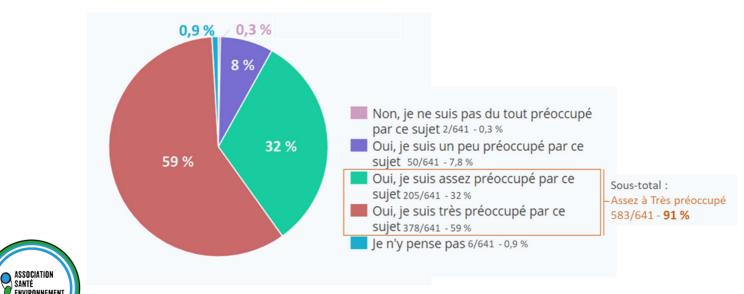
6- En France – Quel niveau d'importance attribueriez-vous à ces différents phénomènes environnementaux sur la santé des individus, d'ici la fin du 21e siècle ?



7- À l'échelle mondiale, quel niveau d'importance attribueriez-vous à ces différents phénomènes environnementaux sur la santé des individus, d'ici à la fin du 21e siècle ?



8- Est-ce que les conséquences des enjeux environnementaux locaux ou globaux sur la santé physique et/ou mentale des individus vous préoccupent ?

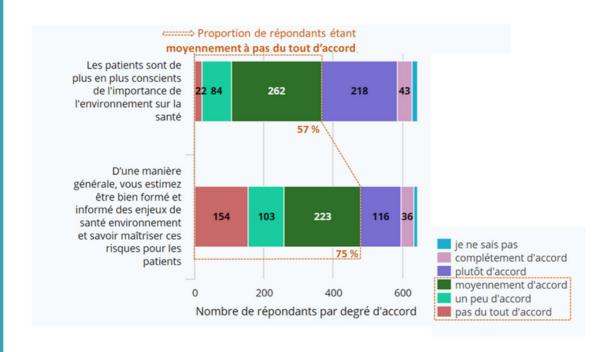




9- Selon vous, le professionnel de santé doit ou devrait ...



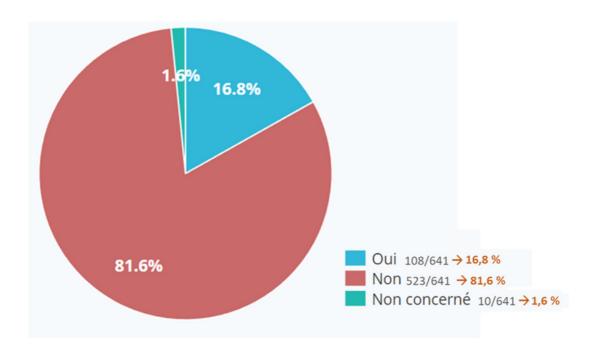
10- Selon vous,



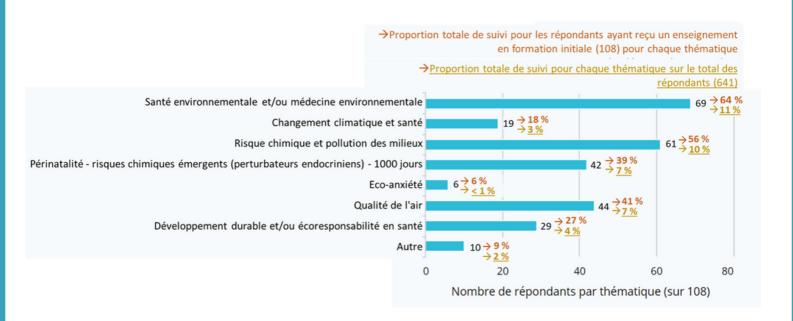


Accès à la formation

11- Avez-vous bénéficié, lors de votre formation initiale, d'un enseignement sur les enjeux environnementaux ?

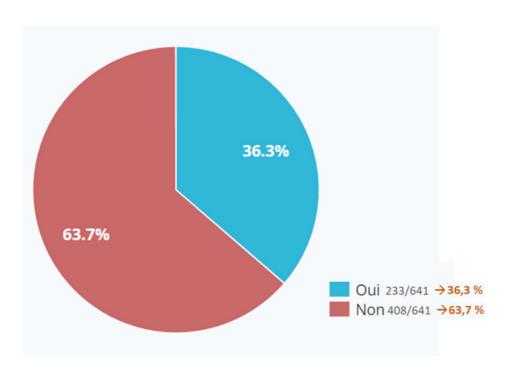


Si oui, merci de préciser le(s) thème(s) enseigné(s)



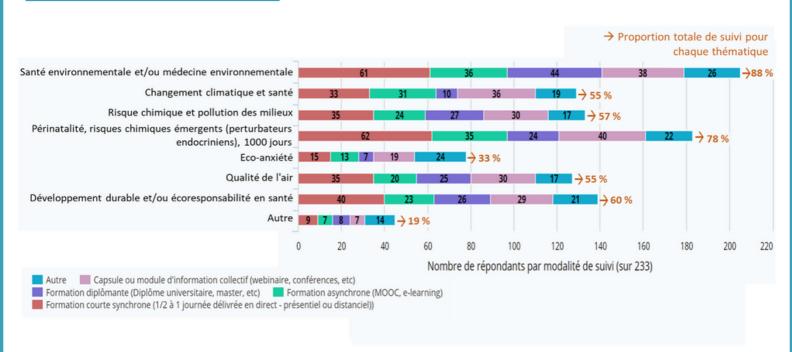


12- Avez-vous suivi une ou des formation(s) continue(s) sur les enjeux santé environnement ?



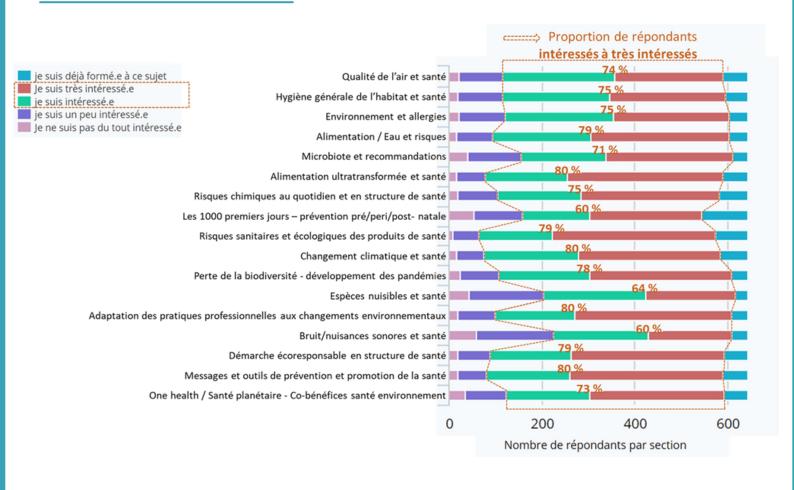
Si oui, merci de renseigner le(s) thème(s) et le(s) modalité(s) de suivi.

Si plusieurs formations ont été suivies pour un même thème, merci de cocher la modalité la « plus haute »/ la plus « qualifiante »





13- Sur les thèmes en santé environnement proposés ci-après, pouvez-vous préciser vot intérêt ou votre souhait de bénéficier d'une formation continue ?



14- Selon vous, quels outils de formation ou d'information seraient le plus adaptés à votre contexte ?

